



DISPOSITION D'EXECUTION DE LA FINALE CONCOURS JUNIORS CARABINE 50 M

1. Base

Règlement SVTS R008 Edition 12/2015.

2. Dates, Lieu

Dimanche 26 septembre 2021, stand de Vernand à Lausanne.

3. Horaires

Ouverture du bureau 08h30

Licenciés (stand avec cartons)

Installation	9h00
Essais	9h05 – 9h20
Match	9h20 – 10h30

Non licenciés (stand électronique)

Installation	9h00
Essais	9h05 – 9h20
Match	9h20 – 9h50

Résultats 10h45

4. Droit de participation

4.1 Les 15 premiers tireurs, de chaque catégorie, classés au concours juniors selon règlement SVTS R008 Edition 12/2015 seront convoqués à travers leurs sociétés de tir respectives.

4.2 Les tireurs convoqués ne pouvant pas participer à la finale ont jusqu'au **lundi 21 septembre 2021** pour se désister par écrit ou par courriel, auprès du responsable du concours.

5. Programme de tir

Distance	50 mètres
Visuel	Cible à 10 points, jaugé au dixième

5.1 Catégorie non licenciés

20 coups, coup par coup, sur cibles électroniques Meyton.

Installation au poste de tir :	5 minutes
Préparation et coups d'essai :	15 minutes
Match 20 coups :	30 minutes



5.2 **Catégorie licenciés**

40 coups, coup par coup, sur cibles en carton, 2 coups par carton.

Installation au poste de tir :	5 minutes
Préparation et coups d'essai :	15 minutes
Match 40 coups :	50 minutes

6. **Contrôle**

Le jaugeage est effectué de façon centralisée au bureau des résultats par le département formation et relève de la SVTS. Il est seul autorisé à utiliser la jauge.

7. **Classements**

Le classement se fait sur le total du match au dixième.

En cas d'égalité, le classement s'établira :

- 1) par l'appui de la dernière passe, de l'avant-dernière passe, etc...
- 2) puis par comparaison des coups individuels, en partant du dernier coup.

8. **Taxe de tir**

Aucune

9. **Récompenses**

Les 3 premiers classés, de chaque catégorie, recevront une médaille tour de cou.

Le département Concours 50m de la SVTS peut remettre d'autres récompenses.

10. **Adresse du responsable**

Anne-Claude Ryser	Courriel	anneryser77@bluewin.ch
Avenue de Bussy 53	Téléphone	021 905 44 69
1510 Moudon	Mobile	079 543 38 75

11. **Remarque**

Tout tireur participant à la finale du concours Juniors doit fournir son changeur de cartons, l'organisation ne pouvant l'assumer.



12. Dispositions finales

Ces dispositions d'exécution :

- Remplacent tous les documents antérieurs
- Ont été approuvées par la commission C50m le 19.08.2021
- Entrent immédiatement en vigueur.

Société Vaudoise des Tireurs Sportifs

Yves FURER
Président Cantonal

Anne-Claude RYSER
Responsable Concours